

AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Loire-Atlantique ouvre, au titre de l'année 2026,

L'EXAMEN PROFESSIONNEL DE SERGENT DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION: à partir du 21 septembre, Bâtiment ADELIS – 9 Boulevard Vincent Gâche à Nantes.

Le Service départemental d'incendie et de secours de Loire-Atlantique se réserve la possibilité, au regard des contraintes matérielles d'organisation et des inscriptions effectives, de modifier ces dates et / ou lieux.

CONDITIONS D'INSCRIPTION	PERIODE D'INSCRIPTION
<p>L'examen professionnel est ouvert aux caporaux et caporaux-chefs de sapeurs-pompiers professionnels justifiant au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle la sélection par cette voie est organisée:</p> <ul style="list-style-type: none"> - de six ans au moins de services effectifs dans leur grade ou dans ces deux grades; - ET ayant validé la formation de professionnalisation du caporal de sapeurs-pompiers professionnels ou une formation reconnue équivalente par la commission mentionnée à l'article 10-2 du décret du 25 septembre 1990. <p>Les candidats doivent également être en position d'activité à la date de clôture des inscriptions, soit le 21 mai 2026.</p>	<p>L'inscription à l'examen professionnel de sergent de SPP se déroulera en <u>2 étapes</u> :</p> <p><u>1- Ouverture de la pré-inscription en ligne</u></p> <p>Du 07 avril 2026 au 13 mai 2026 inclus, 23 h 59 dernier délai (heure métropolitaine)</p> <p>Une préinscription en ligne est ouverte sur le site internet www.concours-territorial.fr aux dates et heure mentionnées ci-dessus.</p> <p>La préinscription en ligne générera automatiquement un formulaire d'inscription ainsi que l'espace sécurisé propre à chaque candidat.</p> <p><u>2- Validation en ligne de l'inscription</u></p> <p>Du 07 avril 2026 au 21 mai 2026 inclus, 23 h 59 dernier délai (heure métropolitaine)</p> <p>Attention : la préinscription effectuée par le candidat sur le site Internet ne sera considérée comme inscription définitive que lorsque le candidat aura validé son inscription en ligne, à partir de son espace candidat.</p> <p>En l'absence de validation d'inscription dans les délais (soit au plus tard le 21 mai 2026, 23 h 59 dernier délai), la préinscription en ligne du candidat sera annulée.</p> <p>Le candidat pourra, dans le même temps, déposer de manière dématérialisée les pièces justificatives requises.</p>
<p>La brochure de ce concours, les notes de cadrage des épreuves.... sont disponibles sur la page internet : https://www.agirhe-concours.fr/?dep=44</p>	